

Petites affiches

La Loi ■ Le Quotidien Juridique

Édition quotidienne des Journaux Judiciaires Associés : Petites affiches • Le Quotidien Juridique • La Loi - Archives Commerciales de la France

397^e année - 19 DECEMBRE 2008 - N° 254 - 10 euros

**Numéro
SPÉCIAL**

lextenso éditions

ACTUALITÉ LÉGISLATIVE

Une nouvelle Constitution ?

(Commentaire article par article
du texte de la loi du 23 juillet 2008
de modernisation des institutions
de la V^e République)

www.petites-affiches.com

ÉDITION
QUOTIDIENNE
DES JOURNAUX
JUDICIAIRES
ASSOCIÉS

Petites  affiches

2, rue Montesquieu - 75041 Paris Cedex 01
Tél. : 01 42 61 56 14 - Fax : 01 47 03 92 02

Le Quotidien Juridique

12, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris
Tél. : 01 49 49 06 49 - Fax : 01 49 49 06 50

LA LOI
ARCHIVES COMMERCIALES

33, rue des Jeûneurs - 75002 Paris
Tél. : 01 42 34 52 34 - Fax : 01 46 34 19 70

Directeur de la publication :
Bruno Vergé
 Rédactrice en chef :
Emmanuelle Filiberti
 Responsables de rédaction :
Valérie Boccara et Céline Slobodansky

Comité de rédaction :
Pierre Bézard, président honoraire
 de la chambre commerciale de la Cour
 de cassation

Éric Bonnet, directeur de la rédaction
 de la Gazette du Palais

Jean-Pierre Camby, conseiller des
 services de l'Assemblée nationale

Jean-Marie Coulon, premier président
 honoraire de la Cour d'appel de Paris

Alain Couret, professeur à l'Université
 Paris I (Panthéon-Sorbonne)

Maurice Cozian, professeur émérite à
 l'Université de Bourgogne

Fernand Derrida, professeur honoraire
 à la faculté de droit de l'Université
 d'Alger

Michel Grimaldi, professeur à
 l'Université Paris II (Panthéon-Assas)

Jean-François Guillemin, secrétaire
 général, groupe Bouygues

Paul Le Cannu, professeur à
 l'Université Paris I (Panthéon-
 Sorbonne)

Jacques Massip, conseiller doyen
 honoraire à la Cour de cassation

Denis Mazeaud, professeur à
 l'Université Paris II (Panthéon-Assas)

Nicolas Molfessis, professeur à
 l'Université Paris II (Panthéon-Assas)

Jacqueline Morand-Deville,
 professeur à l'Université Paris I
 (Panthéon-Sorbonne)

Bernard Reynis, président honoraire
 du Conseil supérieur du notariat
 de Paris

Alain Sauret, président du conseil de
 surveillance de Capstan Avocats

Rédaction : 33, rue du Mail,
 75081 Paris Cedex 02

Tél. : 01 42 61 87 87

Fax : 01 42 86 09 37

E-mail : redaction@ltextenso-editions.fr

Merci de nous envoyer vos articles à :
 redaction@ltextenso-editions.fr

Diffusion :

Tél. : 01 42 61 88 00

Fax : 01 42 92 03 91

E-mail : diffusion@petites-affiches.com

Rédaction (p. 1 à 136)

Publicité légale : Annonces pour les
 départements 75, 92, 93, 94 (p. 137 à 176)

A B O N N E M E N T S

1 an France (TTC)

Journal seul 128 €

Journal + Lextenso.fr 194 €

1 an Étranger (HT)

CEE 330 €

Hors CEE 640 €

Pour tarifs particuliers

(enseignants, étudiants, ...) nous consulter

Direction Artistique :

Groupe Poly Print/Bâton Rouge Agence

Une nouvelle Constitution ?

(Commentaire article par article
 du texte de la loi du 23 juillet 2008
 de modernisation des institutions
 de la V^e République)

SOMMAIRE

La Rédaction	5
Nouvelle Constitution ou nouveau régime ?	
La Rédaction	8
L'égalité des hommes et des femmes : une égalité par la loi	
Pierre AVRIL	9
Le statut de l'opposition : un feuilleton inachevé (Les articles 4 et 51-1 de la Constitution)	
Henry ROUSSILLON	13
La limitation à deux du nombre de mandats présidentiels	
Francis HAMON	16
La nouvelle procédure de l'article 11 : un « vrai faux référendum d'initiative populaire »	
La Rédaction	22
Des nominations sous contrôle ?	
François SAINT-BONNET	24
Le bien, le mieux et l'ennemi du bien (Considérations sur le nouvel article 16 de la Constitution)	
Xavier PRÉTOT	27
Le pouvoir de faire grâce : un réaménagement <i>a minima</i>	
Jean ROSSETO	32
Un nouveau droit de message (L'article 18 de la Constitution)	
Jean-Pierre DUPRAT	35
Le Parlement entre modernisation et attentisme (L'article 24 de la Constitution)	
André ROUX	39
Le retour au Parlement des anciens membres du gouvernement	
Jean-Claude COLLIARD	42
Le découpage électoral et la commission prévue à l'article 25 de la Constitution	
Guillaume PROTIÈRE	47
La modification du domaine de la loi, condition incertaine de la revalorisation du Parlement (L'article 34 de la Constitution)	

Michel BOUVIER	50
La constitutionnalisation de la programmation pluriannuelle des finances publiques	
Perrine PREUVOT	53
Résolutions : un retour restreint	
Olivier GOHIN	56
Le contrôle parlementaire des interventions à l'étranger	
Pierre de MONTALIVET	59
La ratification des ordonnances (L'article 38 de la Constitution)	
Xavier VANDENDRIESSCHE	62
L'initiative législative, garante de la qualité de la loi ? (Le nouvel article 39 de la Constitution)	
Guillaume DRAGO	65
Le partage loi/règlement : un nouvel équilibre à construire	
Pascal JAN	68
Les débats des projets à partir du texte de la commission : disposition innovante... sous conditions ou risque d'un nouveau déséquilibre ?	
Pauline TÜRK	71
Le statut des commissions permanentes : une évolution sans révolution	
Laurent DOMINGO	74
La révision et le droit d'amendement	
Jean-Éric GICQUEL	77
La nouvelle rédaction de l'article 45 de la Constitution	
Julie BENETTI	81
Les nouveaux délais d'examen des projets et propositions de lois organiques (L'article 46, alinéa 2 de la Constitution)	
Jean-Raphaël ALVENTOSA	82
La Cour des comptes : une place constitutionnelle confortée (L'article 47-2 de la Constitution)	
Michel LASCOMBE	87
Les nouvelles règles relatives à la fixation de l'ordre du jour sous la V^e République	

Jean GICQUEL	90
Sauvegarder l'article 49, alinéa 3 !	
Perrine PREUVOT	93
Les déclarations du gouvernement devant les assemblées	
Jean-Pierre CAMBY	95
La constitutionnalisation des commissions d'enquête parlementaire : une reconnaissance plus qu'une nouveauté	
Dominique ROUSSEAU	101
Une procédure de nomination toujours discutable	
Otto PFERSMANN	103
Le renvoi préjudiciel sur exception d'inconstitutionnalité : la nouvelle procédure de contrôle concret <i>a posteriori</i> (Les articles 61-1 et 62 de la Constitution)	
Daniel LUDET	111
Conseil supérieur de la magistrature : une liberté... surveillée ?	
Thierry S. RENOUX	114
Quelle place pour le Conseil économique, social et environnemental ?	
Michel VERPEAUX	120
Les innovations intéressant l'outre-mer : modifications des articles 72-3, 73 et 74-1 de la Constitution	
Michel VERPEAUX	123
La reconnaissance constitutionnelle des langues régionales (L'article 75-1 de la Constitution)	
Catherine TEITGEN-COLLY	125
Le défenseur des droits : un ovni dans le ciel constitutionnel	
Jean-Pierre CAMBY	131
La francophonie : une idée neuve ?	
La Rédaction	133
Un contrôle parachevé : les projets ou propositions d'actes communautaires	
Florence CHALTIEL	134
L'article 88-5, une nouvelle illustration de la souveraineté nationale	